

ZSE / ZSNEA - Lergue

La zone de sauvegarde de la Lergue regroupe plusieurs champs captant exploités pour l'alimentation en eau potable : le champ captant Les Rivières (2 forages) et les forages Roujals (1 forage), Cambous (2 forages), Mas de Marre (2 forages) et l'Aveyro (2 forages). Elle est également concernée par une zone potentielle pour l'implantation d'ouvrages dans le futur.

GEOLOGIE

Les captages sont implantés dans les alluvions récentes apportées par la Lergue. Les formations géologiques correspondent à des sables et graviers d'une épaisseur de l'ordre de 8 m. Dans la partie aval du cours d'eau, ces alluvions sont recouvertes de limons de débordement de la Lergue pouvant atteindre voire dépasser 3 m d'épaisseur. Au niveau de la confluence avec l'Hérault, la puissance des alluvions ne dépasse pas 12 m.

Le forage de Cambous exploite la nappe des alluvions anciennes de hautes et moyennes terrasses de la Lergue qui sont représentées par des sables et des galets avec prédominance de matériel silicieux.

Le substratum correspond aux marnes bleues du Miocène.

HYDROGÉOLOGIE

Écoulements

Les alluvions de la Lergue renferment une nappe libre. L'épaisseur de l'aquifère est de l'ordre de 10 m. Le sens d'écoulement est parallèle à la Lergue et suit une direction nord-ouest/sud-est. La profondeur de la nappe est très peu profonde (compris entre 1 et 4 m/sol).

La recharge de la nappe est assurée par les précipitations sur le bassin versant de la Lergue et éventuellement par la Lergue suivants les conditions de charge.

La transmissivité est comprise entre 1.10^{-4} à 2.10^{-1} m²/s. La perméabilité est estimée à être comprise entre 1.10^{-4} et 1.10^{-2} m/s. Le coefficient d'emmagasinement est de l'ordre de 5 à 7 %.

Qualité des eaux

L'eau prélevée est de type bicarbonatée calcique faiblement ou moyennement minéralisée. La concentration en nitrates est globalement faible et inférieure à la limite de potabilité (comprise entre 5,3 et 25,8 mg/l). Cependant, un impact agricole diffuse est observé avec une présence de pesticides sur quelques ouvrages. Il est à noter qu'il n'y a pas de dépassement de la limite réglementaire. Les molécules les plus détectées sont le Térbuméton-déséthyl, le Terbutylazine déséthyl et la simazine.

Potentialité de la ressource

Dans le secteur des forages, les potentialités sont bonnes avec des débits d'exploitation compris entre 30 et 70 à 100 m³/h (captage de Mas de Marre et de l'Aveyro).

Les ouvrages présents (l'Aveyro, Mas de Marre et Rivières) dans les basses terrasses de la Lergue sont fortement vulnérables lors d'importantes précipitations : la Lergue est un cours d'eau dont la mobilité est importante, ce qui peut entraîner des dégâts sur les ouvrages implantés dans son lit majeur.

CLASSEMENT DE LA RESSOURCE

La Zone de Sauvegarde Exploitée de la Lergue regroupe l'ensemble des ouvrages qui exploitent les alluvions de la Lergue pour l'alimentation en eau potable. L'exploitation des ouvrages peut être compromise lors des crues de la Lergue, dont la mobilité du lit mineur est importante. Parmi les champs captant, ceux Roujals et Cambous sont classés « captages prioritaires » en raison de la présence de produits phytosanitaires. Les actions de reconquête de la qualité sont identifiées et en cours de mise en place. La délimitation de la ZSF correspond à la juxtaposition de l'aire d'alimentation des captages Roujals et Cambous avec les périmètres de protection éloignée des autres ouvrages (Rivières, Mas de Marre et l'Aveyro). Le sud de la zone présentant des potentialités intéressantes pour l'implantation d'un nouvel ouvrage, elle est également en Zone de Sauvegarde Non Exploitée Actuellement.

Département : Hérault

Superficie : 470 ha

Communes concernées : Brignac, Ceyras, Clermont l'Hérault, Lacoste, St. André de Sangonis

Structure concernée / exploitant : SEPAC, Commune de Brignac, Commune de Ceyras

10 500 habitants

Prélèvement annuel total : 718 902 m³ (2013)

USAGES ACTUELS

Les ouvrages de Roujals ainsi que ceux de Cambous alimentent en eau potable la commune de Ceyras. La commune de Brignac est desservie par le champ captant Les Rivières. Les forages de l'Aveyro et du Mas de Marre exploitent la nappe de la Lergue pour alimenter Clermont-l'Hérault.

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Le champ captant Les Rivières bénéficie d'une Déclaration d'Utilité Publique du 31/12/1996 limitant le prélèvement total à 40 m³/h et 200 m³/j. Les forages de Cambous dispose d'une Déclaration d'Utilité Public du 30/09/1986 fixant le débit horaire de prélèvement à 20 m³/h et le débit journalier à 350 m³/j. Pour les forages du Mas de Marre, de l'Aveyro et de Roujals, les demandes de Déclaration d'Utilité Public sont en cours. Les volumes annuels demandés sont de 548 500 m³ pour l'ensemble des forages du Mas de Marre et de l'Aveyro et de 57 600 m³ pour le forage de Roujals.

Les ouvrages de Roujals et de Cambous sont des captages prioritaires pour engager des actions de préservation contre les pollutions diffuses.

BESOINS FUTURS

D'après les documents d'urbanisme, les besoins en eau à l'horizon 2030 seront satisfaits par les forages existants. La problématique principale est liée à la mobilité de la Lergue qui peut causer des dégâts sur les captages existants.

SITUATION VIS AVIS DE L'ETUDE VOLUME PRELEVABLE

La zone de sauvegarde se situe au point nodal L2 de l'étude volume prélevables. A l'horizon 2030, la situation ne sera pas préoccupante puisque le pourcentage des besoins sera de 42 % des volumes prélevables (situation pour le mois d'août, tous usages confondus).

OCCUPATION DU SOL ACTUELLE

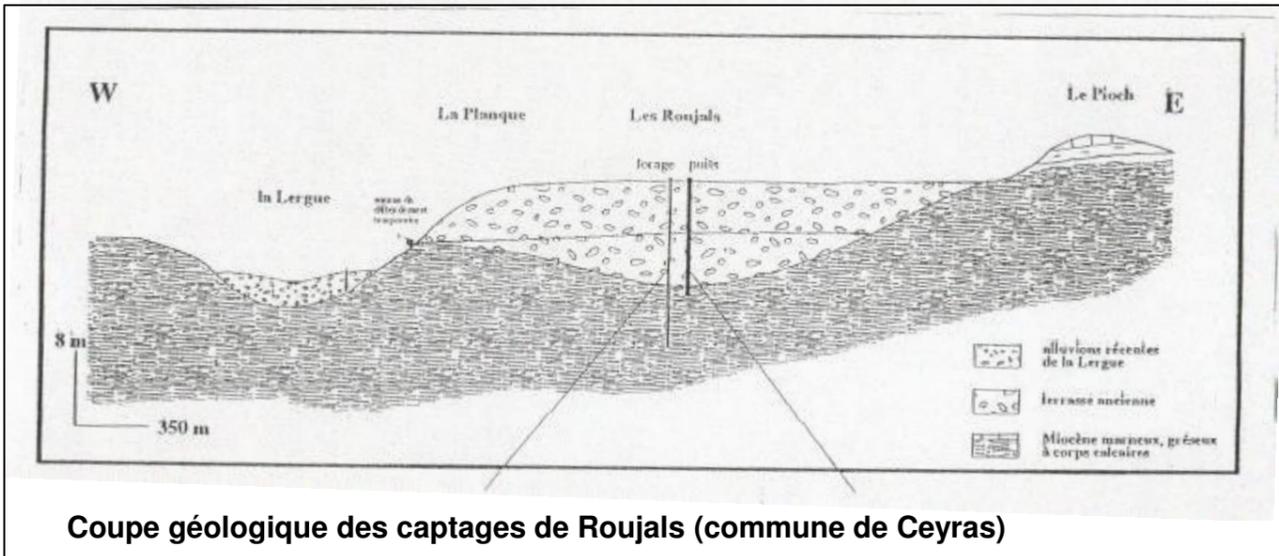
La zone de sauvegarde est recouverte dans sa partie aval par des limons de débordement pouvant atteindre une épaisseur de 3 m voire les dépasser.

L'autoroute A75 traverse un secteur de la zone de sauvegarde selon un axe nord-sud. La route nationale N9 recoupe le centre de la zone selon une direction ouest-est. D'autres axes routiers recensés sont: la D141 (Ceyras - St.Félix de Lodez), la D4E4 (Ceyras – Brignac/St.André de Sangonis) et la D4E3 (Brignac-St.André de Sangonis).

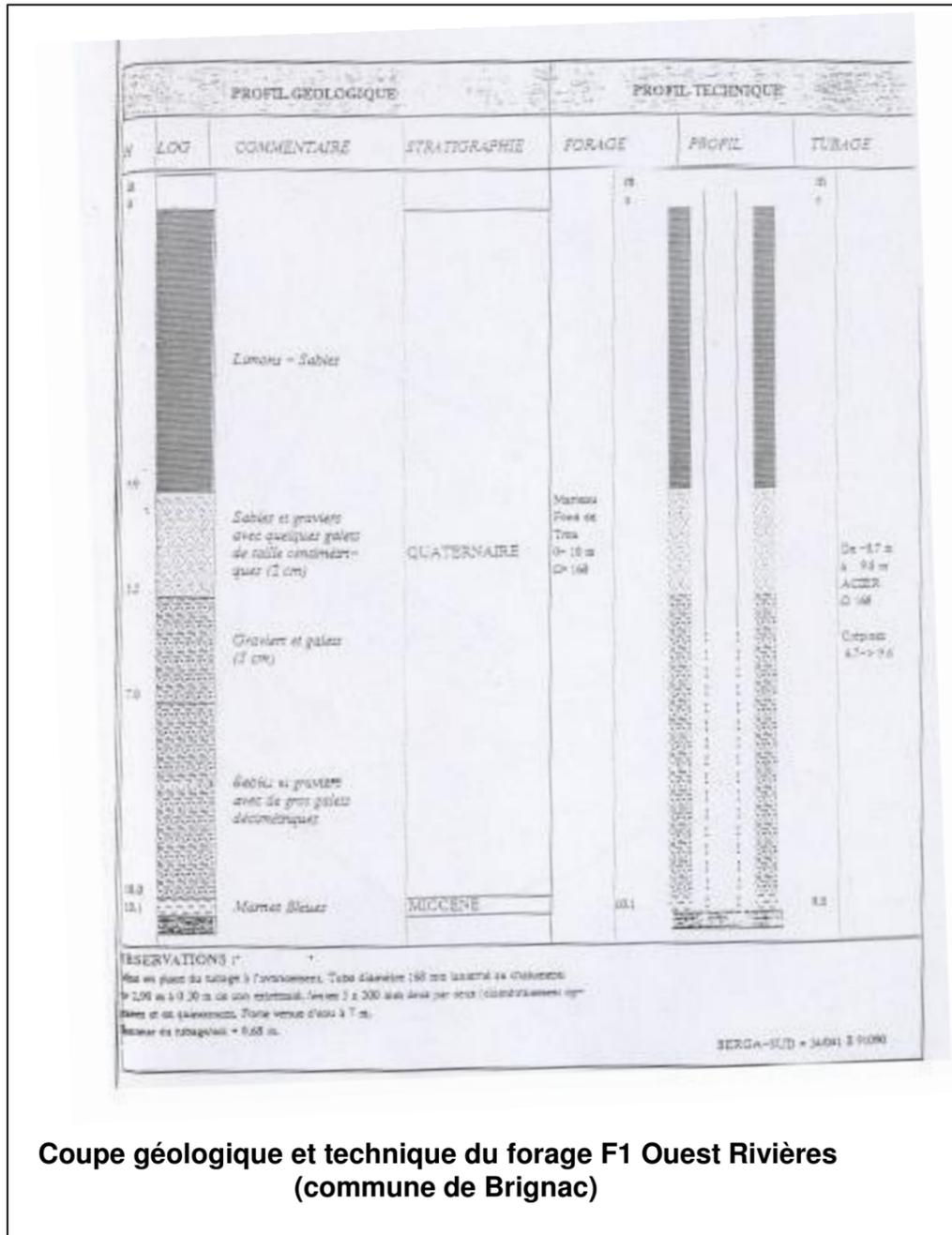
Le secteur est caractérisé par une forte activité agricole, notamment de type viticole.

La zone de sauvegarde est concernée par une ZNIEFF de type I (n°910030368 – Vallée de la Lergue) et une ZNIEFF de type II (n°910009417 – Cours moyen de l'Hérault et de la Lergue).

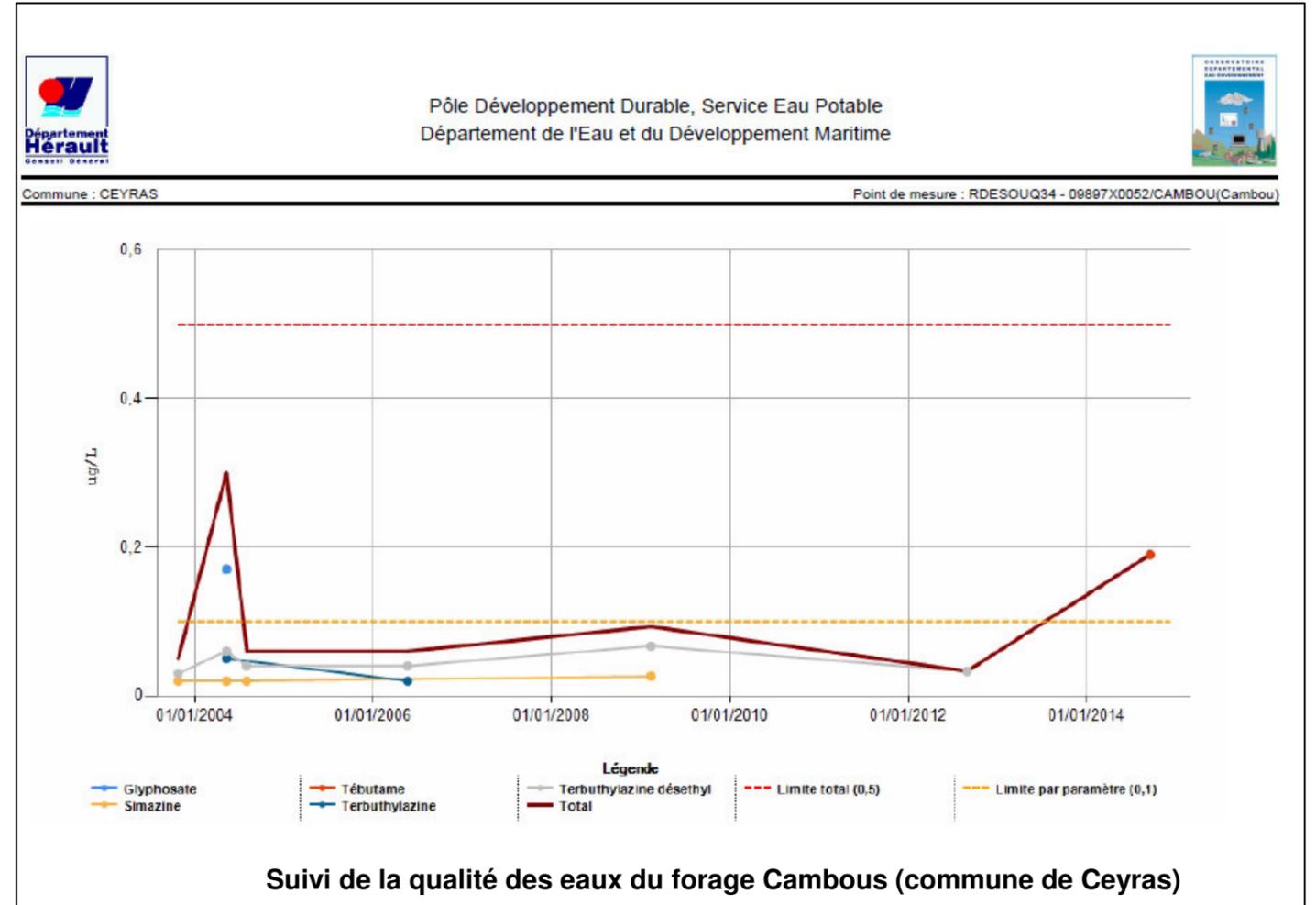
ZSE / ZSNEA - Lergue



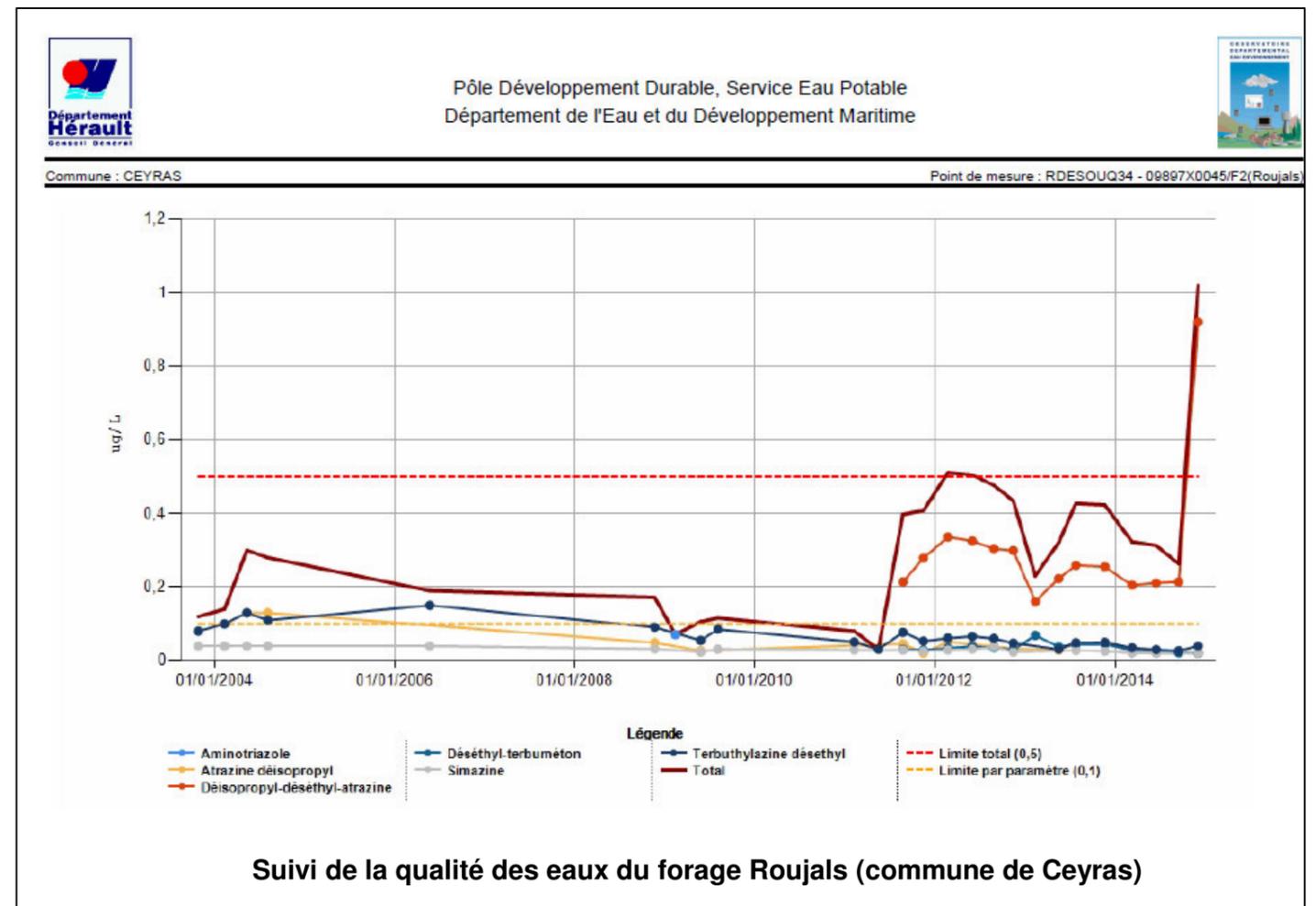
Coupe géologique des captages de Roujals (commune de Ceyras)



Coupe géologique et technique du forage F1 Ouest Rivières (commune de Brignac)



Suivi de la qualité des eaux du forage Cambous (commune de Ceyras)

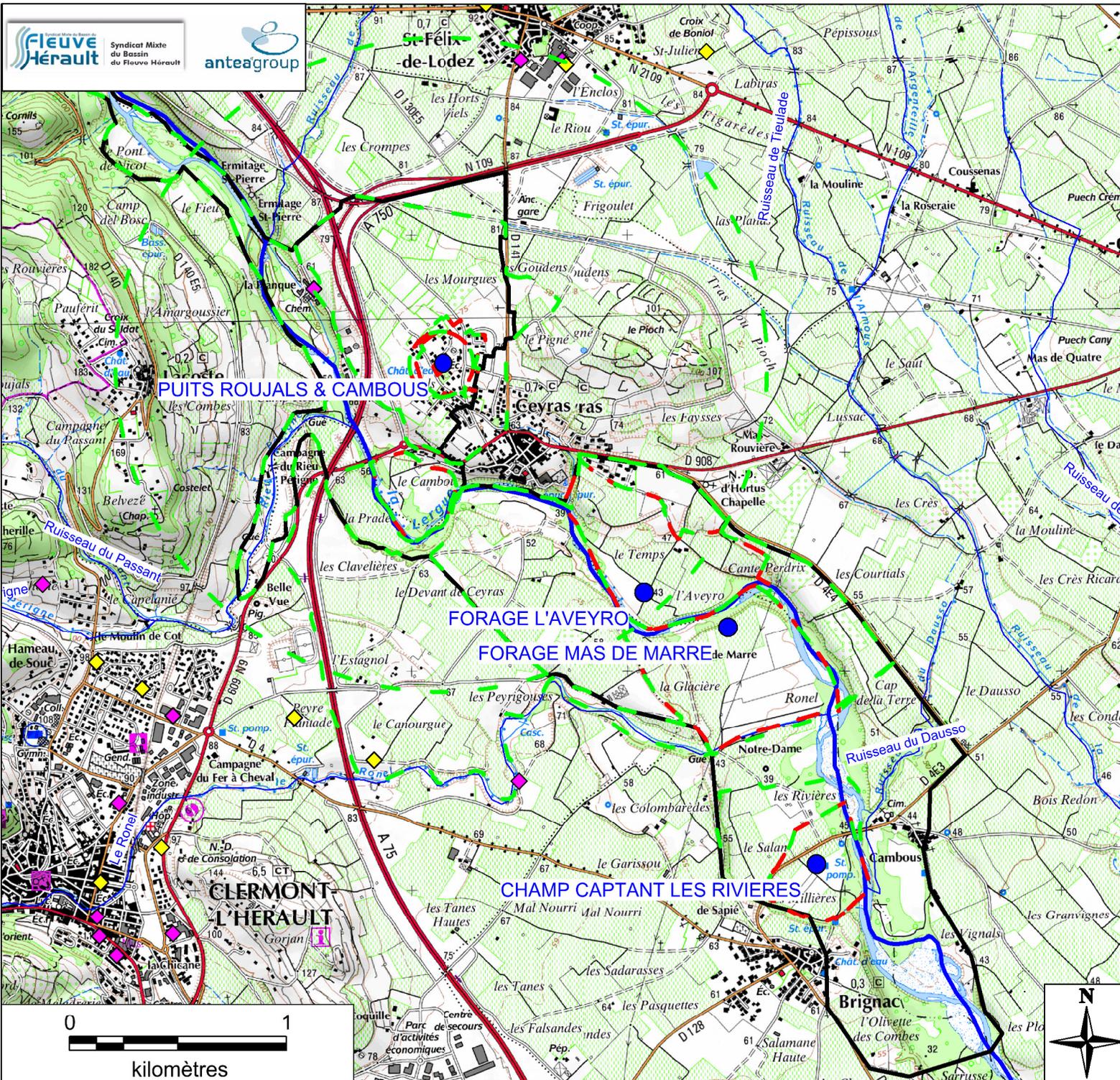


Suivi de la qualité des eaux du forage Roujals (commune de Ceyras)

Zone de Sauvegarde Exploitée de la Lergue

Nappe alluviale de l'Hérault
 Identification et protection
 des ressources en eau souterraines
 pour l'alimentation en eau potable

Avril 2016 - Carte IGN au 1/25 000ème



Légende

- Zone de sauvegarde
- Captage AEP
- Cours d'eau
- Seuil

Périmètre de protection (ARS 2016)

- Périmètre de protection éloignée
- Périmètre de protection rapprochée

Industries

- Installations classées (ICPE)
- Site BASIAS



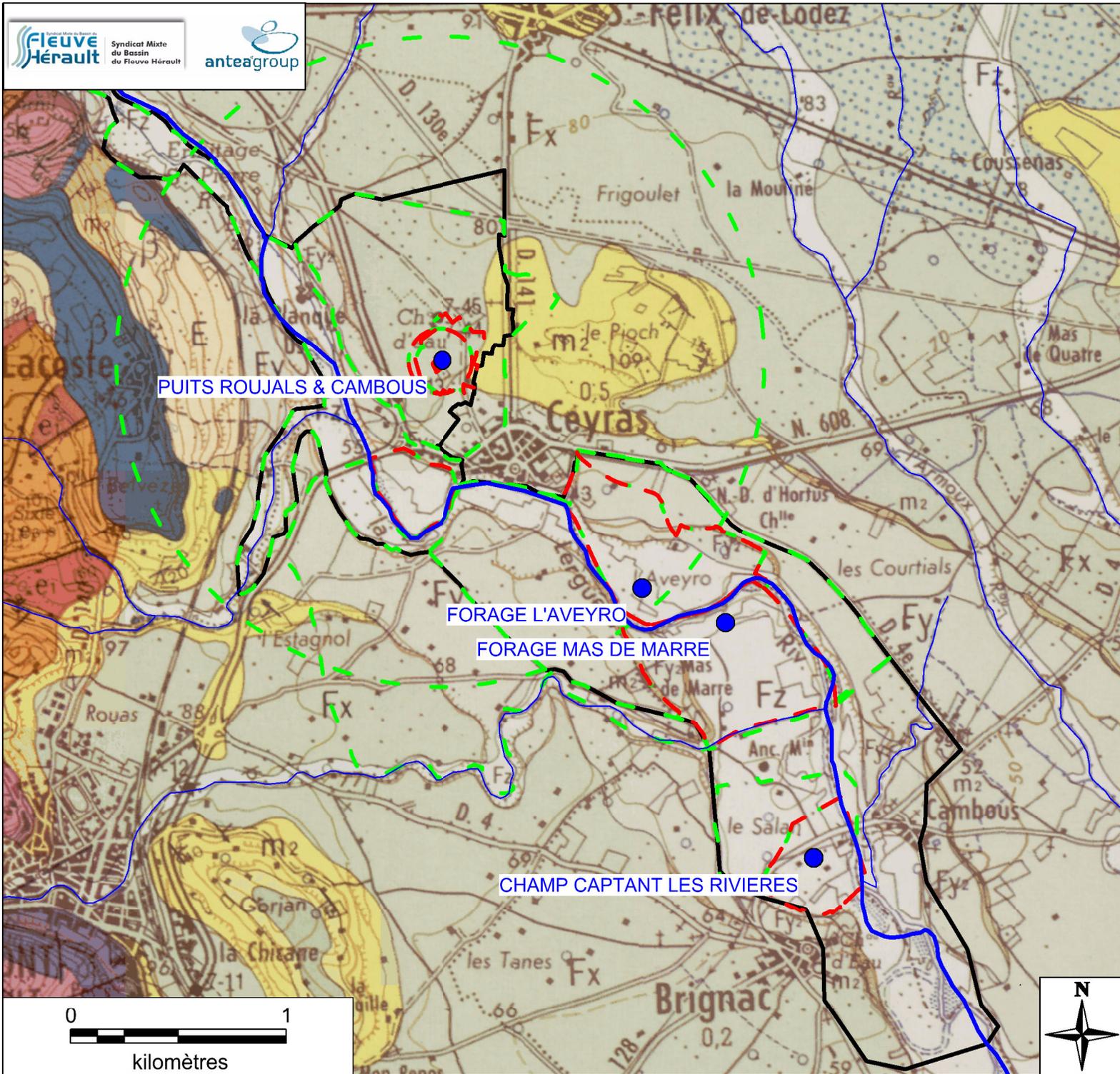
kilomètres



Zone de Sauvegarde Exploitée de la Lergue

Nappe alluviale de l'Hérault
 Identification et protection
 des ressources en eau souterraines
 pour l'alimentation en eau potable

Avril 2016 - Carte géologique au 1/50 000ème



Légende

- Zone de sauvegarde
- Captage AEP
- Cours d'eau

Périmètre de protection (ARS 2016)

- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

Holocène	Formations fluviatiles Alluvions, épandages	Fz	Pléistocène supérieur	Fy ^b	Alluvions anciennes Fy ^a - niveau 8-10 m Fy ^a - niveau 10-20 m
		Fz		Fy ^a	

CÉNOZOÏQUE

	Pliocène continental ou lagunaire pc - brèches et argiles rouges à graviers, marnes jaunes à <i>Potamides basteroti</i> pcf - sables et graviers fluviatiles pcl - calcaire lacustre Pliocène marin pm - sables marins jaunâtres à <i>Griphaea virleti</i>
	Miocène moyen (Langhien-Serravalien) - « Helvétien » m _{2b} - calcaire argileux blanchâtre lacustre ou lagunaire 1 - niveau à dragées de quartz m _{2a} - molasse sableuse, marnes bleues 1 - banc de calcaire lacustre 2 - faciès conglomératique 3 - calcaire lumachellique 4 - récif à Polypiers
	Aquitainien : marnes jaunes, grès, poudingues
	Oligocène supérieur-Aquitainien basal : calcaires lacustres, marnes ligniteuses
	g _{2a} - Oligocène moyen et supérieur : brèches, conglomérats, grès et marnes saumonées
	g ₁ - Oligocène inférieur : calcaire lacustre blanc
	es - Bartonien : conglomérat argileux, marnes jaunes
	es-g - Eocène supérieur-Oligocène : conglomérat à matrice argilo-sableuse rougeâtre



Zone de Sauvegarde Exploitée de la Lergue

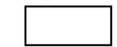
Nappe alluviale de l'Hérault
 Identification et protection
 des ressources en eau souterraines
 pour l'alimentation en eau potable

Avril 2016 - Occupation des sols

Légende

-  Zone de sauvegarde
-  Captage AEP
-  Cours d'eau

Registre Parcellaire Graphique 2012

-  Pas d'information
-  Céréales
-  Prairies
-  Vergers
-  Vignes
-  Légumes - Fleurs

Corine Land Cover (2006)

-  Zones urbaines
-  Forêts
-  Zones humides et surfaces en eau

Industries

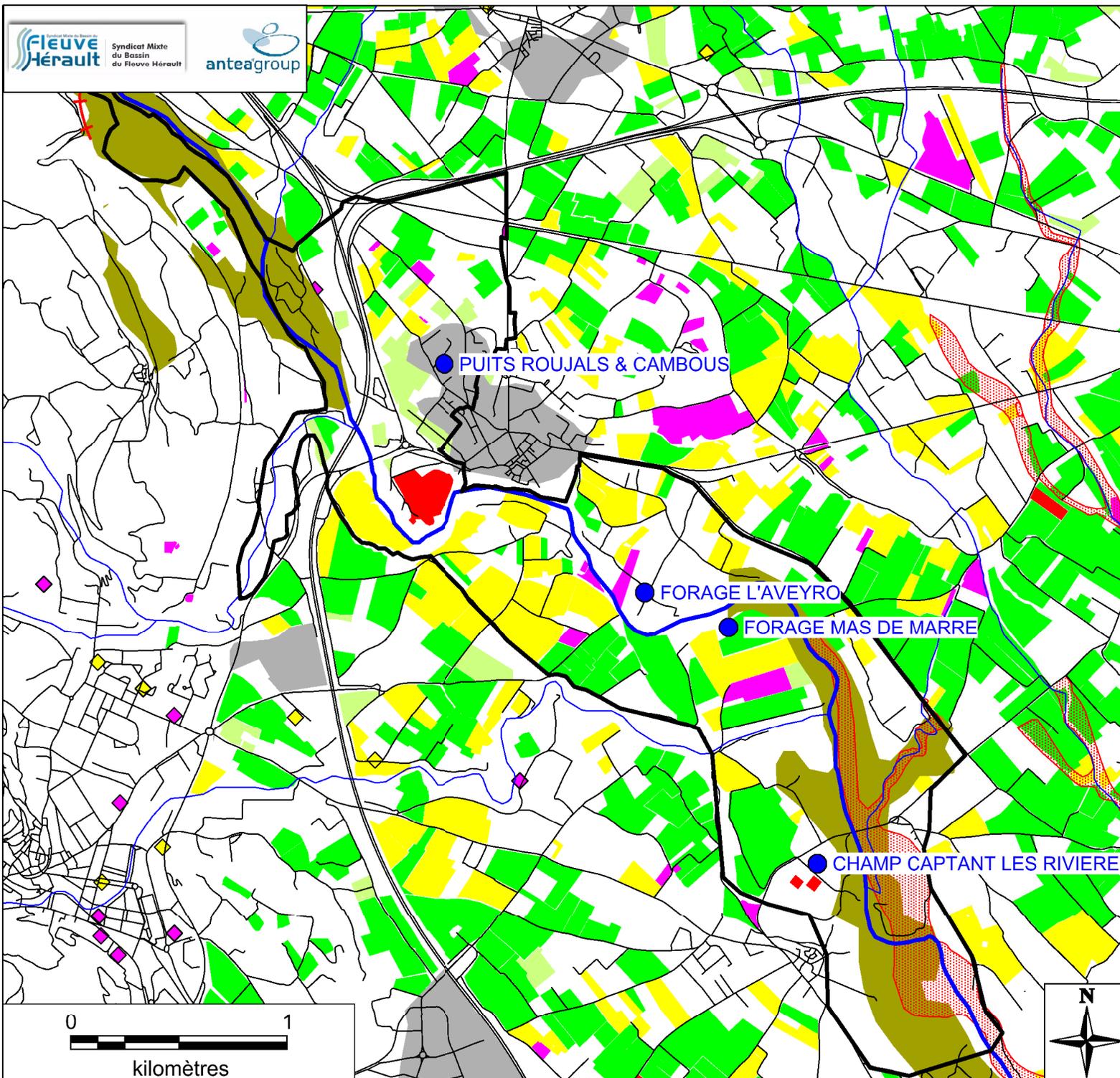
-  Installations classées (ICPE)
-  Site BASIAS

Infrastructures de transport

-  Route
-  Ligne ferroviaire

Plan Prévention Inondation

-  Zone rouge



kilomètres

